

5èmes rencontres internationales du REIACTIS
du 10 au 12 février 2016 à Lausanne, Suisse

VIELLISSEMENT ET POUVOIRS D'AGIR

Entre ressources et vulnérabilités

Appel à contribution

Le 5ème colloque international du Réseau d'Etude International sur l'Age la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS) porte sur la dynamique des vulnérabilités et des ressources liées à l'avancée en âge. Co-organisé par la Haute Ecole de Travail Social de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES·SO) et le Pôle de Recherche National « Surmonter la vulnérabilité : perspective de parcours de vie » (PRN LIVES), ce colloque veut aborder cette dynamique sous l'angle des pouvoirs d'agir que les personnes vieillissantes peuvent maintenir ou acquérir au long de leur trajectoire de vie.

La réflexion mobilisera et questionnera la pertinence heuristique des concepts les plus utilisés pour rendre compte des processus à l'œuvre dans les parcours de vie (intégration, exclusion, socialisation, déprise, *empowerment*, etc.), que ce soit en lien avec un questionnement sur la sphère publique (opportunités professionnelles et de formation, exercice de la citoyenneté, participation sociale et vie associative), la sphère privée (relations familiales, amicales, de voisinage ou de couple, etc.), ou à l'articulation entre privé et public (vie en institution notamment). Dans le fil de ce questionnement, les organisateurs invitent les contributeurs et contributrices à s'interroger sur la définition des ressources et des vulnérabilités en lien avec l'avancée en âge. Comment les appréhender au regard du respect de la volonté des individus et des principes de justice et de solidarité, dans les multiples contextes et moments des parcours de vie ? Comment expliquer les dynamiques différentes des vulnérabilités et des ressources ? Quels rôles jouent le genre, la génération, l'origine sociale ou « ethnique » dans ces dynamiques ? Comment le contexte économique, les politiques publiques (par exemple l'accès aux services de santé et l'aide à domicile) ou les représentations sociales (âgisme par exemple) contribuent-ils à façonner le pouvoir d'agir aux différents âges de la vieillesse ? Les échanges croisés de ce 5ème colloque international permettront de mieux saisir comment l'avancée en âge peut amener tout à la fois des pertes de pouvoirs et des formes d'émancipations, des vulnérabilités et des ressources nouvelles.

Plateforme d'échange autour des enjeux de citoyenneté et d'intégration sociale des personnes âgées, le REIACTIS mobilise depuis 2006 des formes d'analyses plurielles portant sur les traditions culturelles et anthropologiques, les institutions sociales et sanitaires mais également les expériences personnelles dans un contexte globalisé. Il relie chercheuses et chercheurs, praticiennes et praticiens, aînées et aînés afin de favoriser les échanges entre les différents

types d'acteurs ayant un intérêt pour le vieillissement, comme objet d'étude ou d'action. Fidèle au caractère international et multidisciplinaire qui caractérise le REIACTIS depuis sa création, le 5ème congrès de Lausanne sera l'occasion d'ouvrir le débat à partir de recherches et de pratiques issues d'une grande variété de pays.

L'originalité heuristique du colloque de 2016 réside dans la volonté d'aborder la question controversée des vulnérabilités liées à l'âge en la reliant à ses contrepoints, les ressources et le pouvoir d'agir, que ce soit au niveau micro, méso ou macro social. Il s'agira d'appréhender les populations âgées dans leur diversité et leurs capacités à gérer leur existence, à s'intégrer socialement, économiquement et politiquement et à construire des formes de résistances individuelles ou collectives. Le colloque sera aussi l'occasion d'identifier et de questionner les formes et les conditions de l'innovation sociale à vocation émancipatrice (au travers de modalités d'information et de communication, de soutiens aux processus d'apprentissage, de formation, d'autoformation ou d'expression) ainsi que le rôle des mouvements sociaux, ou organisations qui pèsent sur les processus décisionnels (au niveau international, national, régional ou local). Dans une perspective comparative, on s'interrogera sur la manière dont les différents contextes économiques (croissance de certains pays asiatiques ou africains, ou à l'inverse, crise d'une partie des pays européens par exemple) induisent des mises en place ou des révisions des politiques publiques de nature à affaiblir mais aussi à renforcer certaines catégories de personnes âgées. Plus spécifiquement, cette réflexion générale se déclinera autour de trois axes principaux :

1) Les pouvoirs d'agir au prisme de l'innovation sociale et de l'action collective

Le pouvoir d'agir des personnes âgées est lié aux formes de solidarité et d'intégration que celles-ci peuvent mobiliser – solidarités familiales, relations de proximité (voisinage, communauté) ou vie associative –, ainsi qu'à la capacité des individus et des groupes sociaux à se mobiliser pour faire valoir leur point de vue. Ainsi, différentes formes d'action collective permettent aux personnes vieillissantes de s'exprimer et de définir elles-mêmes leurs besoins, qu'il s'agisse de mouvements sociaux, d'organisations citoyennes, de groupes d'entraide ou de coalitions cherchant à peser sur les processus décisionnels aux différents échelons administratifs. Ces modes de solidarités comme les formes diverses que prennent ces collectifs en lien avec l'âge et le vieillissement sont révélateurs tant des attentes et des besoins que des ressources de ces individus ou groupes sociaux.

Dans un contexte de restriction budgétaire, de transformation des modèles économiques, de recomposition familiale et de croissance des cas de dépendance liés à l'âge, les autorités nationales ou internationales (UE, OCDE, ONU) en appellent aujourd'hui à l'innovation sociale dans le domaine des politiques du vieillissement. Dans cette perspective, cet axe thématique sera l'occasion de s'intéresser d'une part *aux nouveaux besoins ou manques* que formulent et révèlent ces collectifs et ces nouvelles solidarités,

que ce soit dans leur dimension individuelle (lutte contre l'isolement) ou collective (pallier un manque dans les services sociaux). D'autre part, cet axe thématique s'intéressera à *l'innovation* dont ces collectifs font la démonstration (par l'organisation de services ou la mise à l'agenda de problématiques inédites notamment) et à ses limites. Que ce soit dans des formes d'entre soi ou au contraire à l'occasion de manifestations publiques, ces groupements font la preuve de solidarités qui sont autant de signes de (ou de remparts contre des) vulnérabilités.

2) Action publique et reconfiguration de la citoyenneté des personnes âgées

La capacité des individus à faire face à l'avancée en âge dépend de la capacité des régimes d'action publiques et des professionnels de l'action sociale à mettre en œuvre des programmes et des services à même de soutenir l'intégration des personnes dans des dynamiques économiques, sociales ou politiques. Dans ce sens, les régimes d'action publique nationaux, mais aussi régionaux ou locaux contribuent à définir la citoyenneté des personnes âgées. C'est à travers eux en effet que se déterminent et se concrétisent les droits civils, politiques et sociaux ainsi que l'accès à ces droits et la capacité à les mobiliser. Dans les pays occidentaux, les politiques et les interventions sociales semblent miser sur une citoyenneté *active* des personnes âgées, favorisant la personnalisation de l'accompagnement, l'autonomie des personnes ou le libre choix des services : on peut penser ici aux nouvelles formes d'interventions socio-sanitaires moins centrées sur le soin que sur l'accompagnement, au développement des gérontotechnologies qui transforment les formes de dépendances, ou aux nouvelles formes d'habitats et d'action urbanistique visant à l'intégration et la qualité de vie des personnes vieillissantes. Pour autant, ces politiques peuvent aussi se révéler source de contraintes, d'exclusions, d'inégalités ou de vulnérabilités nouvelles. Ainsi, les compétences pour solliciter, comprendre, connaître ou même financer les aides, outils ou dispositifs se révèlent socialement inégalées. De la même manière, nombre de réformes en lien avec la crise économique récente ont des implications directes pour certaines personnes âgées (perte de droits, suppression de programmes d'accompagnement, précarisation, etc.).

Dans cette perspective, cet axe thématique interrogera la manière dont différentes formes d'action publique et d'intervention sociale contribuent à redéfinir la citoyenneté des personnes âgées. Dans le champ des politiques sociales, mais aussi de l'emploi ou de la santé, comment et par quels mécanismes se redessine aujourd'hui la carte de l'inclusion et d'exclusion, de l'égalité et de l'inégalité, en lien avec l'âge ? L'action publique et ses liens avec la citoyenneté pourra être saisie à travers les instruments mobilisés (techniques, architecturaux, institutionnels, etc..), les publics cible, la variété des acteurs (public, marchands, associatifs) et les pratiques d'intervention. Dans une approche comparative, on pourra également questionner le rôle des nouveaux référentiels et des concepts rattachés aux réformes - comme le « nouveau management public » (ou *New public management*), les notions d'efficience ou même d'*empowerment*.

3) Adaptation et socialisation dans les parcours de vieillissement

Le vieillissement peut être, dans certaines configurations, associé à un processus de perte du pouvoir d'agir sur soi, de perte de pouvoir social, économique et politique. Comment les individus (âgés) composent-ils avec un monde qui change ? La modification des repères familiaux, identitaires, économiques et politiques peut-elle potentiellement fragiliser certains publics âgés ? Comment ces populations âgées se préparent-elles et réagissent-elles aux transitions, aux crises, aux opportunités ou aux deuils auxquels elles font face ? Dans le cadre de cet axe thématique, il s'agira de mieux cerner les *dispositions* ou les *mécanismes* qui font que certains individus (âgés) vivent mieux que d'autres l'évolution de leur situation personnelle (santé, économique, sociale, etc.) mais également de la société. Cette compréhension devrait aider à une meilleure compréhension des vulnérabilités et des moyens de les surmonter.

De manière plus générale, cet axe thématique permettra de réfléchir plus spécifiquement à la notion de *socialisation*, c'est-à-dire aux dispositions et aux compétences acquises tout au long de son existence en lien avec l'avancée en âge. Si tout individu (âgé) est pour une large part le produit d'expériences socialisatrices successives et/ou parallèles par lesquelles il est passé, et si la vulnérabilité sociale est le produit d'une disjonction entre des expériences socialisatrices et des contextes d'action, peut-on encore parler de processus de socialisation dans le grand âge ?

Propositions de communication

Trois formes d'interventions sont possibles dans le cadre de ce congrès.

1. Des **communications orales**, qui auront lieu dans le cadre de sessions organisées autour des trois axes.
2. Des **posters** qui bénéficieront d'une session spéciale ;
3. Des **symposiums** (sessions panel), proposés autour d'une problématique particulière du congrès et de ses axes. Ces symposiums devront réunir trois à quatre contributions de chercheuses ou chercheurs issus de – ou travaillant sur – plusieurs pays. Leur durée sera de 90 minutes. Le format des symposiums est intentionnellement laissé ouvert mais leurs responsables sont encouragés à élaborer des propositions qui favorisent les échanges avec le public. Les propositions de symposiums doivent comporter les éléments suivants : les noms et affiliations des responsables, le titre du symposium, un résumé, les noms, emails et affiliations des intervenantes et intervenants, ainsi que les thèmes des interventions.

Les propositions de contributions, de posters et de symposiums peuvent être rédigées en français, anglais ou espagnol.

Les différentes propositions, d'un maximum de 3'000 caractères (espaces compris), doivent parvenir le **30 avril 2015** au plus tard avec une indication, le cas échéant, de l'axe thématique dans lesquelles elles s'inscrivent.

Elles doivent être **déposées directement sur le site du colloque** : www.reiactis2016.ch

En cas d'acceptation, le texte de la communication devra parvenir aux organisateurs jusqu'au 30 novembre 2015 pour être transmis aux modérateurs et modératrices.

Les interventions pourront avoir lieu en français, anglais ou espagnol. Cependant, une traduction simultanée ne peut être garantie pour l'ensemble des sessions.

Calendrier

Délai pour l'envoi des propositions : **30 avril 2015**

Notification de l'acceptation/refus des propositions de communication : **15 juillet 2015**

Délai pour l'envoi des communications :**30 novembre 2015**.

Lieu

Université de Lausanne, Bâtiment Amphimax, Quartier Sorge, 1015 Lausanne

<http://www.unil.ch/ci/fr/home/menuinst/bienvenue/plan-dacces.html>

Comité d'organisation

Jean-François BICKEL, Michèle GUIGNARD, Valérie HUGENTOBLER, Rosita KORNFELD, Alexandre LAMBELET, Barbara LUCAS, Pascal MAEDER, Christian MAGGIORI, Dario SPINI, Daniel THOMAS, Jean-Philippe VIRIOT-DURANDAL, Peter VOLL.

Conseil d'expert-e-s scientifiques

Les communications seront évaluées par un Conseil scientifique composé d'expertes et d'experts internationaux. Pour la liste complète : www.reiactis2016.ch/conseil_scientifique

Adresse de contact :

Colloque REIACTIS 2016

reiactis2016@eesp.ch